



*24ème Session du Conseil des droits de l'homme*

EPU: Djibouti

Jeudi, le 19 Septembre 2013

*Intervenant : Biro Diawara*

Nous tenons à saluer les efforts qui ont été déployés par le Djibouti dans le domaine socioéconomique pour lutter contre la pauvreté malgré l'aridité du climat.

Nous nous félicitons également des résultats obtenus dans le programme intégré de résorption des habitats insalubres dans le pays.

Le Djibouti participe activement aux débats du conseil depuis son examen au premier cycle de l'EPU, il est fortement impliqué dans le processus du Groupe de travail inter gouvernemental pour la mise en œuvre du programme d'action de Durban.

Cependant, la contribution substantielle de la délégation de Djibouti à Genève au sein du conseil devrait aider à l'amélioration de la situation des droits humains sur le terrain par l'adoption des mesures concrètes visant à créer une atmosphère favorable au dialogue social avec les partis politiques, les ONG et la société civile.

C'est avec satisfaction que nous avons pris note des actions entreprises par le pays pour protéger les femmes de la violence sexiste et de la discrimination. Nous encourageons le pays à redoubler les efforts pour prévenir et éradiquer systématiquement les mutilations génitales au sein de la société.

De plus, nous exhortons le pays à renforcer les libertés d'expression et d'association.

En conclusion, nous invitons le Djibouti à poursuivre sa pleine coopération avec le Conseil des droits de l'homme pour achever ses réformes dans la promotion et protection des droits humains vers l'édification d'une réelle société démocratique.

Je vous remercie.